

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, le SAMEDI 10 DÉCEMBRE, à 09 h 11, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SEPTIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (séance clôturée à 12 h 12).

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Virgile KICHENIN, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA (arrivé à 10 h 00 au rapport n° 22/7-006), Fernande ANILHA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Arnaud HUGUET, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Michel LAGOURGUE, Henriette BABET, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

DINDAR Ibrahim	pour toute la durée de la séance	par Monique ORPHÉ
Gilbert ANNETTE	à compter de son départ à 10 h 24 au rapport n° 22/7-010	par Sonia BARDINOT
Geneviève BOMMALAIS	pour toute la durée de la séance	par Audrey BÉLIM
David BELDA	jusqu'à son arrivée à 10 h 00 au rapport n° 22/7-006	par Jean-François HOAREAU
Érick FONTAINE		par Julie PONTALBA
Gérard CHEUNG LUNG		par Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY
Aurélie MÉDÉA	pour toute la durée de la séance	par Jean-Max BOYER
Wanda YENG-SENG		par Noela MÉDÉA MADEN
Vincent BÈGUE		par Jean-Pierre HAGGAI

DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé à la nomination de la secrétaire de séance prise dans le sein du conseil municipal. Audrey BÉLIM a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (43 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	en qualité de	au titre du (de l', de la)	rapport n° (thématique)
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	partenaire	CAP	22/7-009
- <u>Noela MÉDÉA MADEN</u>	présidente	FJJ	
- <u>Jacques LOWINSKY</u>	président directeur général	NORDÉV	22/7-016
- <u>Éric DELORME</u>	délégués / Ville (titulaire)	ADIL	22/7-017
- <u>Julie LALLEMAND</u>	(suppléante)		
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	délégués / Ville (titulaire)	CROUS	22/7-022
- <u>Jean-Max BOYER</u>	(suppléant)		(culturel)
- <u>Jacques LOWINSKY</u>	lien de parenté	Lokal de la Source	(culturel)
- <u>Sonia BARDINOT</u>	déléguée / Ville	CAUE de la Réunion	(éducation populaire)
- <u>Jacques LOWINSKY</u>	lien de parenté	Lokal de la Source	(éducation populaire)
(2) <u>Gilbert ANNETTE</u> (mandataire : Sonia BARDINOT)	lien de parenté	ex-ANVPR	(handicap/ intégration/ Discrimination)
- <u>Philippe NAILLET</u>	lien de parenté	ADRIE	22/7-022 (insertion)
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	partenaire	CAP	(insertion)
- <u>Brigitte ADAME</u>	présidente	MDEN de la Réunion	(insertion)
- <u>Jean-Max BOYER</u>	employé		
- <u>Éricka BAREIGTS</u>	présidente	MLN	22/7-022
- <u>Jacques LOWINSKY</u>	délégués / Ville		(insertion)
- <u>Raihanah VALY</u>			
- <u>Gérard FRANÇOISE</u>			
- <u>Christèle BEAUMIER</u>			
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	partenaire	CAP	22/7-022 (prévention)
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	partenaire	Prévention PÉI	(prévention)
- <u>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</u>	partenaire	CÉVIF	(prévention)
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	partenaire	ARCV	(projet éducatif global)
- <u>Noela MÉDÉA MADEN</u>	présidente	FJJ	(projet éducatif global)
- <u>Christelle HASSEN</u>	membre	Vivancia océan Indien	(projet éducatif global)

(voir à la page suivante)

ÉLUS INTÉRESSÉS

(suite)

(3)	Geneviève BOMMALAIS (mandataire : Audrey BÉLIM)	lien de parenté	ASD	22/7-022 (sports)
(3)	Geneviève BOMMALAIS (mandataire : Audrey BÉLIM)	vice-présidente	ADÉSC	(sports)
-	Marie-Anick ANDAMAYE	lien de parenté	BCD	(sports)
-	Arnaud HUGUET	vice-président	OMS de Saint-Denis	(sports)
(4)	Érick FONTAINE (mandataire : Julie PONTALBA)	délégué / Ville	SHLMR	22/7-024
-	David BELDA	délégué / Ville	SÉDRÉ	22/7-032
CAP	Club Animation Prévention	FJJ	Foyer des Jeunes de Joinville	
NORDÉV	Société d'Économie mixte de Développement du Nord de la Réunion	ADIL	Agence départementale pour l'Information sur le Logement	
CROUS	Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires (théâtre Vladimir Canter)	CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement	
ex-ANVPR	Association nationale des visiteurs de personnes sous main de justice (ex-Association nationale des Visiteurs de Prison de la Réunion)	MLN	Mission locale nord	
Prévention PÉI	Prévention par des Pratiques éducatives informelles	CÉVIF	Collectif pour l'Élimination des Violences intrafamiliales	
ARCV	Association réunionnaise des Centres de Vacances	ASD	Archers de Saint-Denis	
ADÉSC	Association dionysienne d'Éducation sportive canine	BCD	Basket Club dionysien	
OMS	Office municipal des Sports de Saint-Denis	SÉDRÉ	Société d'Équipement du Département de la Réunion	
(1) (3) (4)		élus absents		
(2)		parti au rapport n° 22/7-010		

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

David BELDA	arrivé à 10 h 00	au rapport n° 22/7-006
Noela MÉDÉA MADEN (voir élus intéressés : FJJ)	sortie à 10 h 17 revenue à 10 h 23	avant le rapport n° 22/7-009 au rapport n° 22/7-010
Gilbert ANNETTE	parti à 10 h 24	au rapport n° 22/7-010
Brigitte ADAME	sortie à 11 h 00 revenue à 11 h 21	au rapport n° 22/7-011 au rapport n° 22/7-016
Michel LAGOURGUE	sorti à 11 h 02 revenu à 11 h 22	au rapport n° 22/7-012 au rapport n° 22/7-017
Sonia BARDINOT	sortie à 11 h 13 revenue à 11 h 22	au rapport n° 22/7-013 au rapport n° 22/7-017
Éricka BAREIGTS (présidence de séance : Jean-François HOAREAU)	sortie à 11 h 13 revenue à 11 h 24	au rapport n° 22/7-013 au rapport n° 22/7-017
Jacques LOWINSKY (voir élus intéressés : NORDÉV)	sorti à 11 h 21 revenu à 11 h 24	avant le rapport n° 22/7-016 au rapport n° 22/7-017
Éric DELORME (voir élus intéressés : ADIL)	sorti à 11 h 21 revenu à 11 h 28	au rapport n° 22/7-015 au rapport n° 22/7-019
Julie LALLEMAND (voir élus intéressés : ADIL)	sortie à 11 h 22 revenue à 11 h 24	avant le rapport n° 22/7-017 au rapport n° 22/7-018
Joëlle RAHARINOSY	sortie à 11 h 26 revenue à 11 h 31	au rapport n° 22/7-018 au rapport n° 22/7-021

(voir à la page suivante)

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

(suite)

Jean-Max BOYER (voir élus intéressés : CROUS)		
Jacques LOWINSKY (voir élus intéressés : Lokal de la Source)	sortis à 11 h 40 revenus à 11 h 41	au rapport n° 22/7-022
Sonia BARDINOT (voir élus intéressés : CAUE de la Réunion)		
Philippe NAILLET (voir élus intéressés : ADRIE)		
Brigitte ADAME (voir élus intéressés : MDEN de la Réunion)	sortis à 11 h 40 revenus à 11 h 41	au rapport n° 22/7-022
Éricka BAREIGTS (présidence de séance : Jean-François HOAREAU)		
Raihanah VALY Gérard FRANÇOISE Christèle BEAUMIER (voir élus intéressés : MLN)	sortis à 11 h 40 revenus à 11 h 41	au rapport n° 22/7-022
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (voir élus intéressés : CÉVIF)		
Noela MÉDÉA MADEN (voir élus intéressés : FJJ)	sortis à 11 h 41 revenus à 11 h 42	au rapport n° 22/7-022
Christelle HASSEN (voir élus intéressés : Vivancia océan Indien)		
Marie-Anick ANDAMAYE (voir élus intéressés : BCD)		
Arnaud HUGUET (voir élus intéressés : OMS de Saint-Denis)		
Jean-Pierre MARCHAU	sorti à 11 h 43 revenu à 11 h 47	au rapport n° 22/7-023 au rapport n° 22/7-027
Michel LAGOURGUE	parti à 11 h 52	au rapport n° 22/7-028
David BELDA (voir élus intéressés : SÉDRÉ)	sorti à 11 h 56 revenu à 11 h 58	avant le rapport n° 22/7-032 au rapport n° 22/7-033
Stéphane PERSÉE	sorti à 11 h 57 revenu à 12 h 03	au rapport n° 22/7-032 au rapport n° 22/7-035

OBJET **Budget principal**
 Décision modificative n° 2/ 2022

La présente Décision modificative n° 2 au Budget principal 2022 se solde par des totaux négatifs en investissement. Les ajustements à la baisse des crédits proposés tiennent compte de l'état d'avancement des projets et actions, et concourent à une optimisation des inscriptions.

Ces ajustements sont compensés en investissement par la diminution du recours à l'emprunt.

Il n'y a donc pas d'incidence sur les équilibres du Budget principal.

Le détail des opérations au niveau des chapitres et articles est résumé dans les tableaux de la liasse budgétaire présentée suivant les normes de l'instruction M14.

OBJET **Budget principal**
Décision modificative n° 2/ 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°22/7-008 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Gérard FRANCOISE - 5ème adjoint au nom de la commission « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

*7 abstentions : ABOUBACAR BEN VITRY Faouzia, BEGUE Vincent (par procuration),
YENG-SENG BROSSARD Wanda (par procuration), BABET Henriette, LAGOURGUE Michel,
MEDEA MADEN Noela, HAGGAI Jean-Pierre*

Adopte la Décision modificative n° 2 au Budget principal 2022 qui s'élève à :

- * 0,00 € en dépenses et en recettes pour la Section de Fonctionnement,
- * – 2 547 000,00 € en dépenses et en recettes pour la Section d'Investissement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE SAINT-DENIS (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21974011500015

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL SAINT-DENIS

M. 14

Décision modificative 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	29

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE DE SAINT-DENIS BUDGET PRINCIPAL	DM 2022
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	155 302
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	994
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CINOR	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
153 199 410	172 435 710	1 054,00	1 294

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 395	1 181
2	Produit des impositions directes/population	559	673
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 450	1 348
4	Dépenses d'équipement brut/population	347	263
5	Encours de dette/population	1 053	1 106
6	DGF/population	258	211
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,86 %	58,30 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,63 %	95,50 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,93 %	19,50 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	72,64 %	82 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	0,00	0,00
--	-------------	-------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-2 547 000,00	-2 547 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-2 547 000,00	-2 547 000,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-2 547 000,00	-2 547 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	52 856 326,61	0,00	0,00	0,00	52 856 326,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	109 974 800,00	0,00	0,00	0,00	109 974 800,00
014	Atténuations de produits	612 000,00	0,00	0,00	0,00	612 000,00
65	Autres charges de gestion courante	43 490 363,00	0,00	0,00	0,00	43 490 363,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	297 189,75	0,00	0,00	0,00	297 189,75
Total des dépenses de gestion courante		207 230 679,36	0,00	0,00	0,00	207 230 679,36
66	Charges financières	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 840 300,00	0,00	0,00	0,00	2 840 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		212 820 979,36	0,00	0,00	0,00	212 820 979,36
023	Virement à la section d'investissement (5)	8 911 633,34		0,00	0,00	8 911 633,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 973 996,30		0,00	0,00	8 973 996,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 885 629,64		0,00	0,00	17 885 629,64
TOTAL		230 706 609,00	0,00	0,00	0,00	230 706 609,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 706 609,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	480 000,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 045 000,00	0,00	0,00	0,00	6 045 000,00
73	Impôts et taxes	165 796 057,00	0,00	0,00	0,00	165 796 057,00
74	Dotations et participations	44 111 340,00	0,00	0,00	0,00	44 111 340,00
75	Autres produits de gestion courante	3 390 000,00	0,00	0,00	0,00	3 390 000,00
Total des recettes de gestion courante		219 822 397,00	0,00	0,00	0,00	219 822 397,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	621 400,00	0,00	0,00	0,00	621 400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		220 448 797,00	0,00	0,00	0,00	220 448 797,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
TOTAL		221 198 797,00	0,00	0,00	0,00	221 198 797,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 507 812,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 706 609,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	17 135 629,64
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 326 497,43	0,00	-550 540,00	-550 540,00	3 775 957,43
204	Subventions d'équipement versées	3 618 000,00	0,00	-447 450,00	-447 450,00	3 170 550,00
21	Immobilisations corporelles	38 528 823,33	0,00	462 680,00	462 680,00	38 991 503,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 172 172,78	0,00	-1 851 690,00	-1 851 690,00	7 320 482,78
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	55 645 493,54	0,00	-2 387 000,00	-2 387 000,00	53 258 493,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	440 000,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 370 000,00	0,00	0,00	0,00	16 370 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 580 000,00	0,00	-160 000,00	-160 000,00	1 420 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	18 390 000,00	0,00	-160 000,00	-160 000,00	18 230 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	74 035 493,54	0,00	-2 547 000,00	-2 547 000,00	71 488 493,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
	TOTAL	74 785 493,54	0,00	-2 547 000,00	-2 547 000,00	72 238 493,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 169 439,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 407 932,54
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 562 148,00	0,00	0,00	0,00	9 562 148,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	22 183 264,90	0,00	-2 547 000,00	-2 547 000,00	19 636 264,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	31 745 412,90	0,00	-2 547 000,00	-2 547 000,00	29 198 412,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 900 000,00	0,00	0,00	0,00	5 900 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	25 423 890,00	0,00	0,00	0,00	25 423 890,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	Total des recettes financières	33 323 890,00	0,00	0,00	0,00	33 323 890,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	65 069 302,90	0,00	-2 547 000,00	-2 547 000,00	62 522 302,90
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	8 911 633,34	0,00	0,00	0,00	8 911 633,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 973 996,30	0,00	0,00	0,00	8 973 996,30

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 885 629,64		0,00	0,00	17 885 629,64
TOTAL		82 954 932,54	0,00	-2 547 000,00	-2 547 000,00	80 407 932,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 407 932,54
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	17 135 629,64
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-550 540,00	0,00	-550 540,00
204	Subventions d'équipement versées	-447 450,00	0,00	-447 450,00
21	Immobilisations corporelles (6)	462 680,00	0,00	462 680,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-1 851 690,00	0,00	-1 851 690,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	-160 000,00	0,00	-160 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-2 547 000,00	0,00	-2 547 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 547 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-2 547 000,00	0,00	-2 547 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-2 547 000,00	0,00	-2 547 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 547 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	52 856 326,61	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 631 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 300 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	123 600,00	0,00	0,00
60622	Carburants	300 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 857 000,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	115 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	990 328,31	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	102 759,75	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	359 951,62	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	915 082,29	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	366 095,92	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	435 360,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 777 841,87	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	12 558 202,22	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 432 440,63	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 272 138,15	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 699 128,24	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	50 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	819 851,05	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	359 480,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	362 437,75	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 099 069,09	0,00	0,00
6161	Multirisques	310 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	396 709,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	156 011,58	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	486 640,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 529 725,19	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	13 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 243 351,14	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	240 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	156 300,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 401 820,51	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	294 482,23	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	10 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	289 171,65	0,00	0,00
6237	Publications	110 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	451 548,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	7 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 199 704,78	0,00	0,00
6248	Divers	3 258,05	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	109 180,00	0,00	0,00
6256	Missions	25 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	386 953,82	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	167 538,70	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 174 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	105 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	227 820,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	805 441,88	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 513 429,66	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	150 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	252 473,53	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 400 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	285 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	109 974 800,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	985 814,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	309 796,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	559 638,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	31 428 543,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	707 420,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	662 673,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	45 854 467,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	64 668,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	441 683,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 982 989,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 702 951,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	18 448,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	34 934,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	1 016 234,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 247 232,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 814 629,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	46 219,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	96 462,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	612 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	500 000,00	0,00	0,00
7396	Revers impôt/cercles,maisons jeux (CCAS)	22 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restituit° et prélèvt divers	90 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 490 363,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	1 065 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	34 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	85 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	255 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	37 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	6 252 468,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 400 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	540 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	6 525 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	8 926 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	17 869 895,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	297 189,75	0,00	0,00
6561	Frais de personnel	170 000,00	0,00	0,00
6562	Matériel, équipement et fournitures	127 189,75	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		207 230 679,36	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	2 750 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 600 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	50 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 840 300,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	101 900,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	11 000,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	60 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	400 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	376 400,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 861 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		212 820 979,36	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	8 911 633,34	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	8 973 996,30	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	8 973 996,30	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 885 629,64	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 885 629,64	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		230 706 609,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	50 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

= Différence ICNE N – ICNE N-1	50 000,00
--------------------------------	-----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	480 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	450 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 045 000,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 600 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	350 000,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	600 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	130 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	46 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	805 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 800 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	700 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	2 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	165 796 057,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	85 000 000,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	200 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 126 057,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	3 230 000,00	0,00	0,00
7323	Revers. préel. sur jeux, paris hippiques	100 000,00	0,00	0,00
7334	Taxes sur les passagers	170 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 200 000,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	2 400 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	20 000,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	4 910 000,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	50 000 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	3 300 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	140 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	44 111 340,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	19 400 000,00	0,00	0,00
74125	Dotat° aménag. com. d'Outre-mer (DACOM)	19 810 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	400 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	3 108 340,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 050 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	33 000,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	110 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	200 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 390 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 390 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		219 822 397,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	5 000,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	5 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	621 400,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	450 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	171 400,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		220 448 797,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	750 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	750 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		221 198 797,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 326 497,43	-550 540,00	-550 540,00
2031	Frais d'études	3 482 497,43	-525 540,00	-525 540,00
2033	Frais d'insertion	90 000,00	-25 000,00	-25 000,00
2051	Concessions, droits similaires	754 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 618 000,00	-447 450,00	-447 450,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	68 000,00	0,00	0,00
204123	Subv.Régions : Projet infrastructure	2 915 870,00	-351 700,00	-351 700,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	532 130,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	22 000,00	-20 750,00	-20 750,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	80 000,00	-75 000,00	-75 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	38 528 823,33	462 680,00	462 680,00
2111	Terrains nus	2 330 000,00	-100 000,00	-100 000,00
2115	Terrains bâtis	2 400 000,00	1 532 460,00	1 532 460,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 075 000,00	-93 380,00	-93 380,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 118 000,00	-33 190,00	-33 190,00
21311	Hôtel de ville	695 680,00	-30 000,00	-30 000,00
21312	Bâtiments scolaires	3 875 431,82	-45 070,00	-45 070,00
21316	Equipements du cimetière	300 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	7 288 761,69	-63 100,00	-63 100,00
2132	Immeubles de rapport	970 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	4 853 900,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	77 893,85	-28 770,00	-28 770,00
21534	Réseaux d'électrification	3 454 817,88	-29 400,00	-29 400,00
21538	Autres réseaux	750 000,00	-50 000,00	-50 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	300 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 103 090,43	-241 870,00	-241 870,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	155 000,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	25 805,00	-25 000,00	-25 000,00
2181	Installat° générales, agencements	6 710,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 152 264,85	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 285 567,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	848 934,16	-80 000,00	-80 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 461 966,65	-250 000,00	-250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 172 172,78	-1 851 690,00	-1 851 690,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	194 358,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 133 655,00	-66 190,00	-66 190,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 918 319,00	-107 500,00	-107 500,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	81 020,00	-33 800,00	-33 800,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 844 820,78	-1 644 200,00	-1 644 200,00
Total des dépenses d'équipement		55 645 493,54	-2 387 000,00	-2 387 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	440 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	440 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 370 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	8 190 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	4 180 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 580 000,00	-160 000,00	-160 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	80 000,00	-60 000,00	-60 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 500 000,00	-100 000,00	-100 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		18 390 000,00	-160 000,00	-160 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		74 035 493,54	-2 547 000,00	-2 547 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	750 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	750 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	450 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		74 785 493,54	-2 547 000,00	-2 547 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				-2 547 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 562 148,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 762 148,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	300 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 500 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	1 000 000,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	1 000 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	22 183 264,90	-2 547 000,00	-2 547 000,00
1641	Emprunts en euros	17 183 264,90	-2 547 000,00	-2 547 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	3 000 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		31 745 412,90	-2 547 000,00	-2 547 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 323 890,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	4 500 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 400 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	25 423 890,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		33 323 890,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		65 069 302,90	-2 547 000,00	-2 547 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 911 633,34	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 973 996,30	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 024,96	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	84 466,50	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	14 844,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	102 400,00	0,00	0,00
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	1 234 580,00	0,00	0,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	79 500,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	139 565,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	3 185,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 100,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	413 526,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	772 367,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	509 214,53	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	112 937,77	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	115 469,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 027,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	109 367,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	220,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 060 013,10	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 957,48	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	403 742,54	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 340 153,82	0,00	0,00
28184	Mobilier	707 386,28	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 749 949,32	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 885 629,64	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		17 885 629,64	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		82 954 932,54	-2 547 000,00	-2 547 000,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		-2 547 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	12 370 000	15 992 058	19 526	6 013 721	233 792	4 881 303	11 000	112 000	960 000	30 895 094	0	71 488 494
- Equipements municipaux (2)		11 484 058	19 526	6 013 721	233 792	4 881 303	11 000	112 000	960 000	26 372 544	0	50 087 944
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		68 000	0	0	0	0	0	0	0	3 102 550	0	3 170 550
- Opérations financières	12 370 000											12 370 000
Dépenses d'ordre	0											750 000
Total dépenses de l'exercice	12 370 000	16 442 058	19 526	6 013 721	233 792	4 881 303	11 000	112 000	960 000	31 195 094	0	72 238 494
RAR N-1 et reports	8 169 439	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 169 439
Total cumulé dépenses d'investissement	20 539 439	16 442 058	19 526	6 013 721	233 792	4 881 303	11 000	112 000	960 000	31 195 094	0	80 407 933

RECETTES

Total recettes de l'exercice	51 094 051	21 236 265	0	708 548	0	3 553 600	0	0	0	3 815 469	0	80 407 933
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	51 094 051	21 236 265	0	708 548	0	3 553 600	0	0	0	3 815 469	0	80 407 933

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	21 634 819	85 728 306	11 449 579	39 174 314	7 466 437	18 683 498	20 085 907	2 958 489	295 500	22 345 020	884 740	230 706 609
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	21 634 819	85 728 306	11 449 579	39 174 314	7 466 437	18 683 498	20 085 907	2 958 489	295 500	22 345 020	884 740	230 706 609

RECETTES

Total recettes de l'exercice	202 061 057	3 676 400	0	3 608 340	130 000	276 000	1 895 000	0	900 000	7 602 000	1 050 000	221 198 797
RAR N-1 et reports	9 507 812	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 507 812
Total cumulé recettes de fonctionnement	211 568 869	3 676 400	0	3 608 340	130 000	276 000	1 895 000	0	900 000	7 602 000	1 050 000	230 706 609

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		12 370 000	16 442 058	19 526	6 013 721	233 792	4 881 303	11 000	112 000	960 000	31 195 094	0	72 238 494
Dépenses réelles		12 370 000	15 992 058	19 526	6 013 721	233 792	4 881 303	11 000	112 000	960 000	30 895 094	0	71 488 494
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	440 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	440 000
16	Emprunts et dettes assimilées	12 370 000	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 370 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	1 493 193	0	80 000	7 000	334 210	0	0	0	1 861 555	0	3 775 957
204	Subventions d'équipement versées	0	68 000	0	0	0	0	0	0	0	3 102 550	0	3 170 550
21	Immobilisations corporelles	0	9 037 745	19 526	4 462 911	226 792	3 197 093	11 000	112 000	960 000	20 964 436	0	38 991 503
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	953 120	0	1 470 810	0	1 350 000	0	0	0	3 546 553	0	7 320 483
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 420 000	0	1 420 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>450 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>300 000</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	450 000	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	750 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		51 094 051	21 236 265	0	708 548	0	3 553 600	0	0	0	3 815 469	0	80 407 933
Recettes réelles		33 323 890	21 236 265	0	708 548	0	3 553 600	0	0	0	3 700 000	0	62 522 303
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 323 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 323 890
13	Subventions d'investissement	0	1 600 000	0	708 548	0	3 553 600	0	0	0	3 700 000	0	9 562 148

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	19 636 265	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 636 265
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		17 770 161	0	0	0	0	0	0	0	0	115 469	0	17 885 630
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 911 633	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 911 633
040	Opérat° ordre transfert entre sections	8 858 527	0	0	0	0	0	0	0	0	115 469	0	8 973 996
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		21 634 819	85 728 306	11 449 579	39 174 314	7 466 437	18 683 498	20 085 907	2 958 489	295 500	22 345 020	884 740	230 706 609
Dépenses réelles		3 749 190	85 728 306	11 449 579	39 174 314	7 466 437	18 683 498	20 085 907	2 958 489	295 500	22 345 020	884 740	212 820 979
011	Charges à caractère général	105 000	25 028 899	1 012 553	8 585 087	1 480 329	2 039 800	2 243 612	205 000	104 500	11 956 950	94 597	52 856 327
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	54 991 507	4 184 558	19 662 327	4 386 608	12 536 698	1 155 480	2 434 409	0	9 833 070	790 143	109 974 800
014	Atténuations de produits	597 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	612 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	3 390 500	6 252 468	10 825 000	1 599 500	4 107 000	16 336 815	319 080	120 000	540 000	0	43 490 363
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	297 190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	297 190
66	Charges financières	2 750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 750 000
67	Charges exceptionnelles	0	2 317 400	0	101 900	0	0	350 000	0	71 000	0	0	2 840 300
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		17 885 630	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 885 630
023	Virement à la section d'investissement	8 911 633	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 911 633
042	Opérat° ordre transfert entre sections	8 973 996	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 973 996
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		202 061 057	3 676 400	0	3 608 340	130 000	276 000	1 895 000	0	900 000	7 602 000	1 050 000	221 198 797
Recettes réelles		202 061 057	2 926 400	0	3 608 340	130 000	276 000	1 895 000	0	900 000	7 602 000	1 050 000	220 448 797
013	Atténuations de charges	0	480 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	712 000	0	480 000	130 000	276 000	1 895 000	0	0	2 552 000	0	6 045 000
73	Impôts et taxes	160 746 057	0	0	0	0	0	0	0	0	5 050 000	0	165 796 057
74	Dotations et participations	40 860 000	143 000	0	3 108 340	0	0	0	0	0	0	0	44 111 340
75	Autres produits de gestion courante	0	1 420 000	0	20 000	0	0	0	0	900 000	0	1 050 000	3 390 000
76	Produits financiers	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
77	Produits exceptionnels	450 000	171 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	621 400
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>750 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

55

Nombre de voix pour
contre
abstentions

55
1
1

Convocation du Conseil municipal
par voie électronique le 2 décembre 2022

Décision modificative n° 2/ 2022 du Budget principal

Présentée par la maire, à Saint-Denis, le 10 décembre 2022

Délibérée par le Conseil municipal réuni en septième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 10 décembre 2022

Les membres du Conseil municipal
soussignés

